

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC PARIS LOUVRE ETIENNE MARCEL 11 RUE DE TURBIGO 75001 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 4 000 €.

Mme Anne-Charlotte RAZET, représentant de la société AB BOAT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 16 RUE SAINT SABIN 75011 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
JOHANNET Nicolas	1 720	1 720 €
RAZET Anne-Charlotte	1 720	1 720 €
PIOT Flavie	360	360 €
SAS AREABOX	160	160 €
VALLET Charles	40	40 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30066 10638 00021015201 92

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 novembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Amaury KERDAFFREC
Chargé d'Affaires Professionnels
amaury.kerdaffrec@cic.fr

JST14

lu et approuvé